

Point presse / Le dispositif « Les Biens négociés » de l'Agglo évolue

Avec les nouveaux plafonds nationaux 2024 d'accès au Prêt social location-accession (PSLA) ou au Bail réel solidaire (BRS), 87 % des ménages de l'agglomération nazairienne deviennent éligibles à l'aide à l'accession abordable à la propriété (contre 57 % actuellement sous plafonds 2023). Saint-Nazaire agglo estime que ces évolutions nationales sont en décalage avec sa politique d'habitat ciblant les ménages les plus modestes. C'est pourquoi, elle souhaite aujourd'hui faire évoluer son dispositif d'accession abordable à la propriété, Les Biens négociés, créé en 2019. Un projet de délibération sera soumis au vote du Conseil communautaire ce mardi 2 avril.

Afin de vous expliquer les enjeux de cette révision et vous présenter les évolutions de ce dispositif clé Les Biens négociés, Xavier Perrin et Nicolas Dessauvages, respectivement vice-président et conseillère à l'Habitat et au logement, vous convient à un point presse sur le site de l'une des opérations comprenant des logements en Bail réel Solidaire actuellement en cours de construction, Le Récif à Pornichet, vendredi 5 avril.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération

Service presse

presse@saintnazaire.fr